



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

OFFRE D'EMPLOI

Le Service Cuisine du Pôle Jeunes de l'APSA

RECHERCHE

**UN(E) CHAUFFEUR(SE) LIVREUR(SE) APPROVISIONNEUR(SE) –
(H/F)**

Permis B valide

CDI à temps plein - Poste basé à Poitiers

à pourvoir le 27/10/2025

Convention Collective Nationale de Travail des Etablissements et Services pour Personnes Inadaptées et
Handicapées du 15 mars 1966

Faire acte de candidature (**CV et lettre de motivation**) auprès de :

**Madame la Directrice du Pôle Jeunes de l'APSA
116, avenue de la Libération - 86 000 POITIERS**

cessha@a-p-s-a.org

DESCRIPTION DE POSTE :

Sous la responsabilité du chef gérant de la cuisine, en lien direct avec la direction adjointe du Pôle Jeunes.

- Participer à l'allotissement des repas par site de livraison
- Approvisionnement (réception des commandes et fournitures)
- Livraison des repas sur les établissements de l'association
- Gestion des stocks



Association pour la Promotion des Personnes Sourdes, Aveugles, et SourdAveugles

- Respect de l'hygiène et sécurité dans le domaine de la restauration et des transports de denrées alimentaires
- Maintenance des véhicules
- Missions ponctuelles de maintenance de locaux si besoin
- Missions ponctuelles de transport si besoin
- Participation aux réunions d'équipe et formation continue

PROFIL DE POSTE :

Titulaire du permis B transport OBLIGATOIRE

Connaissances en Eco-conduite

Avoir un bon relationnel car contexte de travail avec un public en situation de handicap.

Avoir la capacité d'organiser des tournées efficaces et pouvoir assurer une bonne gestion des temps.

Avoir des capacités de réactivité selon les situations imprévues

Avoir le sens du service et de la satisfaction de la prestation délivrée

Connaissance et suivi des registres de livraison et de réception des produits

Formation en hygiène alimentaire (HACCP)

Le certificat SST serait un plus

La connaissance de la LSF serait un plus

REMUNERATION : Barème de la Convention Collective 1966, selon ancienneté, grille agent technique – Chauffeur

Prise en charge partielle de la mutuelle

Congés supplémentaires

Accords d'entreprise motivants

DATE LIMITE DE DEPOT DES CANDIDATURES : 19/10/2025